



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E61656

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2025

ÉDITÉ LE 18/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/05/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES 778105171

Siret : 412 145 658 00016

Code NACE :

Numéro caisse de congés payés : 872224 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 41214565800016

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 41214565800016

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : HARDY SARL

32 PONT DE GEASSE
87260 VICQ SUR BREUILH

Téléphone : 05 55 00 61 04

Portable : 06 80 61 35 45

Site Internet : www.couverture-verandas-hardy.fr

E-mail : hardy.sarl@outlook.fr

Responsabilité légale :

HARDY JEAN-MARC GÉRANT

Fax : 05 55 00 69 01

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	22/02/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	22/02/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/02/2023
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur)	28/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	22/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	28/06/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	28/06/2023
o Isolation des combles perdus	22/02/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LIMOGES
CENTRE REGIONAL DU BATIMENT
6 ALLEE DUKE ELLINGTON
B.P. 40012
87067 LIMOGES CEDEX 3

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.